

3. LES THÉMATIQUES ISSUES DU CO-DIAGNOSTIC

Le co-diagnostic nous a permis d'identifier un certain nombre de thématiques communes aux acteurs culturels du territoire. Différents thèmes reviennent très régulièrement dans les discussions, avec une distinction entre d'une part les thématiques à conforter, et d'autre part les dynamiques à enclencher/explorer.

Les thématiques à conforter

- 1/ Les parcours EAC
- 2/ Le réseau des écoles de musique
- 3/ L'interdisciplinarité
- 4/ Les liens entre la pratique amateur et la pratique professionnelle
- 5/ Les coopérations institutionnelles
- 6/ L'ancrage des droits culturels
- 7/ Les innovations pédagogiques

Les dynamiques à enclencher/explorer

- 8/ L'évaluation et la valorisation interne et externe des actions menées
- 9/ Les nouvelles coopérations intersectorielles : social, sanitaire, petite enfance
- 10/ L'implication et gestion collective : engagements et motivations
- 11/ Le recrutement des professeurs et des dumistes
- 12/ Les transitions

Différents enjeux ont été validés pour être travaillés en atelier co-conception le 12 septembre 2024 au Lieu-dix à Saint Lô

- Comment pourrions-nous favoriser l'implication à l'EAC et mieux harmoniser les différents dispositifs dédiés ?
- Comment pourrions-nous créer les conditions nécessaires à la découverte, à l'apprentissage, au croisement des différentes disciplines artistiques auprès d'un public diversifié, de manière adaptée à chaque territoire ?
- Comment pourrions-nous faciliter l'interconnaissance entre les établissements d'enseignement et les acteurs culturels, sociaux, éducatifs du territoire pour favoriser les coopérations interdisciplinaires ?
- Comment pourrions-nous faciliter la rencontre entre amateurs et artistes professionnels, l'accompagnement dans la mise en œuvre de projets partagés favorisant le vivre ensemble ?
- Comment pourrions-nous mieux légitimer le rôle et la place de la culture, développer les coopérations entre les collectivités, pour faire vivre nos politiques publiques ?
- Comment pourrions-nous inscrire les droits culturels comme leviers du « faire ensemble » et développer de nouvelles formes culturelles ?
- Comment pourrions-nous inventer de nouvelles formes de valorisation et d'évaluation dans les structures d'enseignement artistique et d'éducation populaire ?
- Comment pourrions-nous mettre en avant les initiatives culturelles pour une meilleure appropriation des habitants et la mise en valeur des atouts du territoire ?
- Comment pourrions-nous animer un réseau d'acteurs intersectoriels (petite enfance, parentalité, éducatif, EVS, MJC, centre social, sanitaire, insertion, médico-social...) à l'échelle des EPCI et du département ?
- Comment pourrions-nous rendre les amateurs davantage acteurs de leur parcours et impliquer les enseignants dans cette dynamique ?
- Comment pourrions-nous favoriser l'accueil de nouveaux DUMistes et l'emploi mutualisé d'enseignants artistiques qualifiés ?
- Comment pourrions-nous allier sobriété et qualité de la vie culturelle, tout en préservant l'équité territoriale et sociale ?